

Et si on changeait notre regard sur les "mauvaises" herbes !

C'est vrai,
l'arrêt des pesticides
a engendré la réapparition
dans les rues
des herbes folles,
appelées aussi adventices.

Cette végétation spontanée
n'est pas la conséquence
d'un manque
d'entretien, mais
la marque
d'un retour
de la nature
en ville.

Elle indique
aussi le bon
état sanitaire
de l'endroit
où elle s'est installée.

Alors,
au final,
qui est sale
et toxique :
le pissenlit ou
les pesticides ?

Nous aussi, jardinons autrement !

Grâce à des gestes simples et de bon sens,
nous pouvons nous aussi nous passer
de pesticides dans nos jardins.

*Pour redécouvrir la beauté d'un jardin
en harmonie avec la nature,*

Pour produire des légumes sains,

*Pour avoir la visite des oiseaux et des hérissons,
des abeilles et des papillons ...*

Quelques principes de base :

- Couvrir le sol avec des paillages
ou des plantes couvrantes.
- Choisir des plantes adaptées au climat
et au jardin.
- Amender le sol avec du compost,
du fumier ou du paillis.
- Créer un environnement favorable à la biodiversité
et aux auxiliaires des jardins : haies champêtres,
plantes mellifères, points d'eau, abris à insectes.
- Laisser les plantes spontanées pour qu'elles
prennent la place des végétaux indésirables.
- Espacer les tontes et augmenter la hauteur
de coupe.

conception : mairie de Plougasnou / Catherine Leterme



Mairie de Plougasnou
14 rue François Charles - 29630 Plougasnou
tél. 02 98 67 30 06
contact@plougasnou.fr

proposé
par la **Commune
Plougasnou**

PARCE QUE
L'AIR, LA TERRE ET L'EAU
SONT DES BIENS PRÉCIEUX

PARCE QUE
PRÉSERVER LA SANTÉ,
C'EST ESSENTIEL

Petit guide de la gestion différenciée

La commune de Plougasnou n'utilise
plus de produits phytosanitaires depuis 2016.
De nouvelles pratiques, plus respectueuses
de la biodiversité et des humains
ont été mises en place :

c'est la gestion différenciée.

Cette gestion utilise des moyens adaptés
à chaque espace public
en fonction de son utilisation
et de sa localisation.



Les bonnes pratiques des Services Techniques

DES VIVACES ET DU PAILLAGE

Trop gourmandes en engrais et en eau, les jardinières ont été supprimées. Les vivaces, mises en pleine terre, sont privilégiées. Pour protéger le sol et limiter l'apparition des "mauvaises" herbes, les massifs et le tour des arbres sont recouverts de paillage.

LE DÉSHERBAGE THERMIQUE

Le désherbage thermique utilise l'eau chaude à 95° et le gaz pulsé. Sa fréquence est d'une fois par mois au bourg, de deux à quatre fois par an en général, sur la commune. Une brosse rotative est aussi utilisée pour les pieds de mur et les caniveaux. La balayeuse de voirie nettoie le centre bourg, après chaque marché. Une grande balayeuse effectue 10 passages par an dans le bourg et dans les villages. Le "PTB" (Prend ta binette !) est employé dans les lotissements, autour de l'église et dans le cimetière.

TONDRE OUI, MAIS PAS TROP

Une grande tournée de tonte a lieu tous les 15 jours de mi-avril à mi-septembre et la hauteur de coupe est limitée à 8-10 cm. Il n'y a pas de tonte en hiver. Sur certains carrés, comme à la Métairie, les tontes sont plus espacées pour ne pas nuire à la biodiversité.

DES BAS-CÔTÉS, BIEN FAUCHÉS

Dorénavant, les accotements des routes sont fauchés au printemps et en été avec une hauteur de coupe limitée à 10cm. Le débroussaillage complet des fossés et des talus est effectué à l'automne. Objectif : concilier la sécurité routière, le cheminement des piétons et la biodiversité. Faucher trop tôt et trop ras empêche en effet la faune et la flore de boucler leur cycle de reproduction.

Quelques exemples

Les voitures dans la verdure

Le bitume, c'est fini! Place à des aires de stationnement réalisées avec un revêtement en stabilisé perméable, agrémentées de plantations adaptées à leur milieu.



Un beau gazon pour le ballon rond

Le terrain de foot est tondu chaque semaine et avant les matchs. Un entretien mécanisé est réalisé toutes les 3 semaines. Le gazon est aussi "aéré" en profondeur et regarni en herbe 2 à 3 fois par an. L'entretien est complété par un apport en engrais organique si nécessaire.



Un tapis vert au cimetière

Les allées ont été végétalisées avec une graminée qui supporte le piétinement, afin d'obtenir un joli tapis végétal et de limiter le désherbage.

Des îlots de fleurs vivaces, fauchés une fois par an, sont régulièrement semés sur les délaissés et le long des murs.

Un désherbage mécanique et manuel complet est effectué avant la Toussaint, au début du printemps et au cours de l'été.



Des tondeuses à quatre pattes

Les moutons d'Ouessant sont des tondeuses écologiques très efficaces pour l'entretien de deux parcelles, à la Métairie et à l'Oratoire. En plus, ils n'ont pas besoin d'essence et ne font pas de bruit !

